

Le **CATRED**, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, à but non lucratif, défend les droits des accidentés du travail, invalides, handicapés et retraités en matière de Protection Sociale, de Séjour et de Nationalité.

Le CATRED a besoin de votre soutien Pour adhérer au CATRED

Le montant annuel de l'adhésion est de 40 euros
Adressez un chèque à l'ordre du **CATRED**
20 boulevard Voltaire 75011 Paris en indiquant :

Nom

Prénom

Adresse

E-mail

Nous vous enverrons votre carte et vous pourrez alors participer à la vie de l'association.

Pour faire un don au CATRED

Vous pouvez effectuer un don du montant de votre choix afin de soutenir nos actions. Vous pouvez les adresser, soit par chèque, soit par virement. Les virements peuvent être effectués sur le compte du CATRED : **CCP 7 009 58 S Paris**



MAIRIE DU 18^{ème} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Salle des Fêtes, 2^{ème} étage
1 Place Jules Joffrin
75018 Paris
Métro : Jules Joffrin- Ligne 12
Bus 31, 60 et 85

L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES AGÉES : un parcours de santé ?

SESSION D'INFORMATION COLLECTIVE

à destination
des personnes âgées

Mardi 11 décembre
2018 / 14H > 17H

MAIRIE DE 18^{ème}
Salle des Fêtes, 2^{ème} étage
1 Place Jules Joffrin
75018 Paris

Pour nous contacter

CATRED

Collectif des Accidentés du Travail,
handicapés et Retraités pour l'Égalité des Droits
Tél : 01 40 21 38 11
Site : www.catred.org



La Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) a fait de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées l'un des objectifs majeurs de notre système de santé et de l'organisation du secteur médico-social et social. Cet objectif majeur est au cœur des objectifs statutaires poursuivis et défendus de longue date par le CATRED. Notre organisme contribue donc pleinement à la mise en œuvre de cette politique de prévention et notamment, depuis 2017, par l'organisation de sessions d'information collective visant à transmettre et à diffuser des connaissances et des outils utiles à l'accompagnement effectif des personnes âgées.

Ainsi, dans le prolongement de la Session d'information collective organisée le 16 décembre 2017, le CATRED a souhaité, au titre de l'exercice 2018, renouveler ce temps de transmission collective en abordant la question de l'accès aux soins et à la santé des personnes âgées. Soucieux de fourbir les outils d'un plus large accès au droit effectif, le CATRED entendait, cette année, élargir le champ des interventions touchant à la problématique retenue en mobilisant plusieurs acteurs et partenaires œuvrant, chacun à leur manière, au bénéfice des personnes âgées.

Dès lors, si la présente Session abordera, bien sûr, les composantes législatives et réglementaires constitutives d'un accès à la protection maladie des retraités, en particulier pour ceux qui résident à l'étranger (le COMEDE), ou d'un accès au séjour des ressortissants étrangers âgés souffrant d'une pathologie grave ou indemnisés en tant que victimes des risques professionnels et du regroupement familial sollicité par les personnes handicapées (le CATRED), elle confèrera à la thématique d'accès à la santé toute sa dimension de proximité au quotidien, que ce soit au travers de la problématique de la mobilité des seniors (WIMOOV) ou de l'impact de la dématérialisation des services publics en matière d'accès aux droits de santé et aux soins (le GRDR d'Ile-de-France).

Si cette Session ambitionne de traiter la question de l'accès aux soins et à la santé à l'aune d'une approche plurielle, elle ne prétend nullement y apporter une réponse exhaustive à l'occasion de cette seule session d'information collective. En l'espèce, il s'agira d'un temps de transmission, de réflexions, d'échanges visant à croiser les pratiques et à contribuer à ce que chaque personne âgée, dans un esprit collectif et partagé, se réapproprie des outils pertinents pour se frayer un chemin dans les arcanes parfois sinueux de leur parcours de santé.

Session organisée par le CATRED,
avec le soutien financier de la Conférence
des Financeurs du Département de Paris.
Et le soutien de la Mairie du 18ème
arrondissement de Paris.



L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES AGÉES : un parcours de santé ?

PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS | 13h30

INTRODUCTION | 14 h

Pierre ROGEL, Responsable du Développement du CATRED

CONSTATS, ANALYSES
ET TEMPS D'ÉCHANGES | 14 h 15 > 16 h 15

**1. Les solutions de mobilité au quotidien
en faveur des seniors**

Léo POMETTI, Conseiller Mobilité Séniors - WIMOOV

**2. L'impact de la dématérialisation sur l'accès
aux droits de santé et aux soins.**

Maya PIQUION, Responsable des Programmes

« Accès aux droits et Inclusion sociale » - GRDR – Antenne IDF

**3. L'accès à l'assurance maladie des retraités de
droits français et la nouvelle procédure CNAREF**

Didier MAILLE, Coordinateur du Pôle Social et juridique
du COMEDE

SESSION
D'INFORMATION
COLLECTIVE
à destination
des personnes âgées

Mardi 11 décembre
2018 / 14 H > 17 H

**4. Santé et Droit au Séjour des Seniors
(Étrangers malades, titulaires d'une rente
Accident du Travail ou Maladie Professionnelle
et regroupement familial pour les familles
de personnes handicapées)**

MALIKA KACHOUT, Juriste - CATRED

CONCLUSION

ET TEMPS CONVIVIAL | 16 h 15 > 17 h 00

INSCRIPTION À LA SESSION
D'INFORMATION COLLECTIVE
à destination des personnes âgées

asso.catred@wanadoo.fr

ou par téléphone
(lundi, jeudi et samedi, entre 9h00 et 12h30)